

## DÉCLARATION DES PHOTOGRAVEURS DE PRESSE

# IMAGINONS ET ILLUSTRONS NOTRE AVENIR DANS LES SIÈGES ÉDITORIAUX

POUR UNE POLITIQUE RÉDACTIONNELLE DE L'ILLUSTRATION

*L'accord du 30 novembre 2004  
confirme le positionnement  
professionnel des photograpeurs  
de presse, du prépresse éditorial  
jusqu'à la production  
de la forme imprimante.*

*La présente déclaration concerne  
uniquement la partie des  
photograpeurs travaillant dans  
les sièges éditoriaux, compte  
tenu des accords intervenus dans  
les imprimeries sur le rôle et  
les fonctions des photograpeurs  
(techniciens de préparation),  
sur le flux numérique et CTP.*



### *Pourquoi publie-t-on, dans la presse écrite, des photographies, des illustrations ?*



Photo Nick UT. Vietnam 1972. Petite fille brûlée par le napalm. Cette photo est à l'origine de la prise de conscience du monde des horreurs de la guerre du Vietnam.

De la réponse apportée dépend l'identité graphique des quotidiens et de leur existence même. Contrairement à la « presse magazine » où l'information iconique joue souvent un rôle leader, la presse quotidienne continue de considérer la photo comme une image venant illustrer un texte écrit sans elle, décorer une page.

Alors que l'univers de l'information dispose de fonds iconographiques, de technologies de communication et de rapidité de transmission qui offrent la possibilité d'un renouvellement et une diversité photographique de l'actualité, on assiste à une

uniformisation visuelle de la presse écrite. La recherche de la photo « moyenne », « passe partout », conformiste et convenante publiée dans l'ensemble des quotidiens d'informations générales, ajoute à la standardisation des maquettes et des articles.

Que dire de la photo vue au journal de 20 heures et imprimée en une dans le quotidien du lendemain ?

Sortir de cette uniformisation, offrir des quotidiens pluriels pour une société diversifiée nécessite une autre conception de l'illustration dans son regard miroir de l'actualité, de

sa place et de son emploi dans l'information.

**Il faut réhabiliter sa fonction informative, interrogative et réflexive ; en un mot, lui donner son rôle rédactionnel d'illustration qu'elle soit sous forme de photos, d'infographies ou de dessins. Elle détermine le visuel et fait partie du contenu rédactionnel qui identifie chaque publication.**

Dans une société marquée par le pouvoir de l'image, les lecteurs ont un besoin de regarder l'illustration d'une autre façon que celle proposée par la télévision. Au même titre que la lecture d'un article, l'illustration doit faire appel au raisonnement, à

la réflexion, à la culture s'opposant de fait à l'actualité télévisuelle basée sur l'émotion, l'immédiateté et la passivité intellectuelle.

Une véritable politique rédactionnelle de l'image est indispensable. Outre l'identité du journal qu'elle caractérise, l'illustration est bien souvent la première incitatrice à l'achat d'un quotidien. Elle accroche le regard, ouvre le besoin d'inspiration et la lecture de l'article.

Par son approche plus accessible, plus globale, elle possède un pouvoir d'attraction notamment chez les jeunes.

L'infographie offre une facilité et une intelligibilité de lecture,

une compréhension d'information qu'un article peut étayer, conférant ainsi un double niveau de lecture.

L'image, dépouillée de sa fonction uniquement décorative et de sa redondance avec le texte, apporte une capacité d'approfondissement et de complétude, renforce l'écriture et la crédibilité d'un article.

Si l'image doit être soumise à une véritable politique rédactionnelle, cela ne veut pas dire que son choix, sa conception, sa réalisation et son traitement soient du seul ressort des rédacteurs. **Des illustrations pertinentes et de qualité sont l'affaire de spécialistes.**

***Dans cet espace iconographique, plusieurs métiers et fonctions s'assemblent, s'enchevêtrent. On peut noter des fonctions communes dans la définition des emplois de rédacteur infographe, de technicien de l'image en PQN et de rédacteur graphiste en presse magazine.***

Le **rédacteur infographe** conçoit la représentation graphique et le traitement de l'image de faits liés à l'actualité. Il les réalise à l'aide d'un outil informatique.

Le **rédacteur graphiste** conçoit, prépare, réalise ou fait exécuter la présentation graphique des textes, photos, dessins et, d'une manière générale, tous les éléments visuels du journal.

Le **photographe**, technicien de l'image, assure la gestion et le traitement de la couleur, des images et des illustrations, participe au choix des illustrations et à la réalisation d'infographies. Il possède le sens de l'illustration ainsi que la maîtrise des outils de traitement des images et des illustrations. Il apporte, d'autre part, sa compétence pour la linéarité de la qualité couleur jusqu'à l'envoi des fichiers vers les sites d'impression (calibrage – caractérisation – profil) afin de garantir une homogénéité qualitative sur l'ensemble de la chaîne.

L'emploi d'**iconographe**, qui consiste à rechercher et à archiver les images sur supports ou bases numériques



dans le stock argentique ou dans les fonds d'archives pour le traitement de l'actualité, trouve sa place dans chacune des définitions précitées dans une cohérente filière de l'illustration.

***la constitution de grands pôles « illustration » pourrait constituer un atout majeur pour un journal***

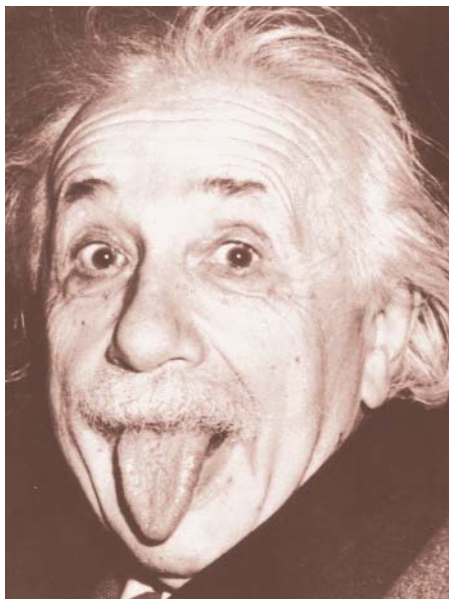
Dans le cadre de nouvelles organisations, la constitution de grands pôles ou filières « illustration », sous responsabilité rédactionnelle, pourrait constituer un atout majeur, dynamiser les compétences par une synergie des qualifications et permettre l'indispensable travail collectif dont a besoin un journal vivant.

**La section photogravure, dont un certain nombre de ses mandants sont ouvriers-metteurs en page, est partie prenante pour la mise en place d'une nouvelle qualification « éditeur-réalisateur » appelée à s'inscrire dans la convention collective des journalistes après discussions avec les journalistes.**

## Des qualifications déjà répertoriées dans les conventions collectives

*Dans le secteur de l'image, il ne s'agit pas tant d'édicter une nouvelle qualification puisque celle-ci existe déjà aussi bien dans la convention collective des journalistes que dans celle des ouvriers, mais bien de leur reconnaissance et de convenir à un regroupement de professionnalisations.*

La présence de divers statuts et de différentes conventions collectives (journalistes, ouvriers), dans un même espace professionnel sous responsabilité rédactionnelle, où les salariés occuperaient sensiblement les mêmes fonctions, pourrait, à court terme, faire l'objet d'incompréhensions, de dissensions, de concurrence... avec les conséquences sociales et de performance que cela engendrerait.



Afin d'éviter un scénario qui ne manquerait pas de devenir conflictuel en l'absence de discussions et de tomber dans des interdictions « de faire ceci », « de toucher à cela »... La section des photogra-

veurs du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite CGT invite l'ensemble des syndicats de journalistes à créer les conditions d'un avenir pour tous. C'est ensemble que nous devons construire un métier référencé dans un espace professionnel commun de « l'illustration ».

Dans l'hypothèse où il s'avérerait, pour des raisons déontologiques principalement dues à la responsabilité rédactionnelle de l'édition d'une photo, d'un graphe, l'obligation pour les salariés de ce secteur d'être couverts par la convention collective des journalistes, l'ensemble des photograpeurs du SGLCE travaillant dans les sièges éditoriaux basculerait dans cette convention et dans le métier nouvellement référencé en presse quotidienne nationale.

## Pour un projet professionnel, conventionnel et syndical

Sur fond de crise de la presse écrite, les éditeurs accusent les coûts de production, condamnent les salariés de la presse tous coupables, par leur statut de « privilégiés », de la baisse de diffusion des quotidiens.

La solution : la manne financière réclamée et tant espérée, débloquée par les pouvoirs publics pour financer les plans de départs des journalistes et l'élimination des ouvriers du Livre. Du « thatchérisme » à la française : réorganisation des ateliers, liquidation d'emplois, éradication de la force syndicale.

Bien loin de l'idée originelle de la Libération de « mettre les journaux à l'abri des lois « liberticides » du marché » (1), les aides de l'Etat iront au seul profit des groupes de presse qui « dégraisseront ».

La presse écrite pourra alors renâ-



tre de ses plans sociaux. Reviendra l'âge prospère et heureux pour les hommes de presse d'aujourd'hui : Dassault, Rothschild, Lagardère, Pinault, Arnault, Bouygues et Bolloré.

« L'indépendance et le monisme seront entre de bonnes mains. Les quotidiens véhiculeront des idées saines. »

Pour endiguer cette attaque obéis-

sant aux seules logiques industrielles et marchandes, **l'ensemble des acteurs de la profession doit se mobiliser et être porteur d'un projet professionnel, conventionnel et syndical.**

(1) La presse française - Pierre Albert, Documentation française.

## Projet professionnel

---

Les gros « canons » industriels et financiers font main basse sur l'information et sur sa transmission. La concentration et la création d'oligopoles médiatiques tueront le pluralisme et la démocratie.

Si la presse écrite n'existe que par ses titres, le pluralisme trouve sa force dans une presse éditoriale et visuelle diversifiée avec une qualité d'impression proche de celle des magazines et une distribution permettant la lecture quotidienne de son journal. Le système de distribution est un élément essentiel de

la liberté de la presse et du pluralisme.

**Bâtir un projet professionnel en tenant compte des évolutions technologiques, c'est répondre à :**

- Quelle offre éditoriale et visuelle pour développer le lectorat et répondre à ses attentes et besoins ?

- Quels investissements notamment dans les imprimeries pour donner aux quotidiens la qualité d'impression et de routage que sont en droit d'attendre les lecteurs et les abonnés

mais aussi les publicitaires ?

- Au point d'intersection de la liberté d'écrire et celle de lire se trouve la distribution. Quel système de distribution et de diffusion lorsqu'on sait que la proximité du point de vente est un élément déterminant dans la décision d'achat ?

**Mobiliser l'ensemble de la profession concourant à la réalisation, la fabrication, l'expédition et la diffusion d'un quotidien sur un tel projet, c'est défendre le pluralisme, les emplois et les entreprises de presse.**

## Projet conventionnel

---

La presse quotidienne est aujourd'hui couverte par une multitude de conventions collectives, avec, comme nous l'avons vu, dans certains secteurs, des définitions de métiers, d'emplois ou de fonctions couvrant sensiblement les mêmes champs d'intervention professionnelle. Ces différentes conventions collectives multipliées par autant d'accords qu'il existe d'entreprises occasionnent des disparités en termes de salaires, de statuts, souvent pour une même fonction, une même qualification.

Le patronat en profite et pratique le dumping d'em-

bauche, le salaire au mérite, à la compétence individuelle et non plus à la reconnaissance des qualifications. Ouvrant la porte à la concurrence entre salariés, il empêche toute création d'un véritable rapport de forces.

**N'est-il pas temps d'ouvrir une réflexion commune ayant pour objectif, à terme, de construire et de revendiquer une convention collective qui couvrirait l'ensemble des salariés de la profession qui concourent à la « production » de la presse quotidienne.**

## Projet syndical CGT

---

Consubstantiellement, un projet professionnel collectif et la volonté d'édifier une convention collective commune posent en même temps la question organique d'une fédération regroupant les champs de l'information, de la communication et de la culture.

Installé sur les ondes radio, le câble, producteur audiovisuel, Lagardère et ses magazines sont présents

dans le capital du Groupe Amaury, du « Monde » est opérateur du système de distribution et possède les réseaux de diffusion Relay et Virgin. Dassault et Bouygues par intérêts conjugués pourraient mettre au monde un monstre de l'information mariant la Socpresse à TF1, TPS en attendant les TNT.

Il est urgent pour la CGT de disposer de structures fédérées capables

d'opposer un rapport de forces à ces mastodontes médiatiques qui absorbent contenus et contenants.

**Aux antipodes d'une organisation syndicale fermée, cette structure fédérée regroupant l'ensemble des salariés des professions de l'information, de la communication et de la culture permettrait une ouverture pour la syndicalisation et le redéploiement de la CGT.**

